

Stades phénologiques

Les stades phénologiques vont de « début véraison » à « maturité en cours » selon les cépages et les différents secteurs du vignoble départemental.

DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

Mildiou

Les pluies des 01 et 02 août ont pu être source de nouvelles contaminations sur feuilles. Les symptômes de mildiou mosaïque issus de ces contaminations seront visibles vers le 15 août. Les symptômes actuels sur feuilles sont faiblement virulents.

Le feuillage est nécessaire à une bonne phase de maturité, il est nécessaire de le protéger contre le mildiou mosaïque.

Oïdium

Le début de la véraison dans les secteurs tardifs et sur cépages tardifs, marque la fin de la sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations et évolution de l'oïdium. Cependant, sur certain cépage, son développement continue pendant la véraison (muscats, chardonnay...).

Eudémis

Sur les secteurs de la Plaine, du Cru Banyuls, des Premiers Coteaux, de la Moyenne Vallée de l'Agly, le vol des papillons a débuté. Les premiers dépôts de pontes sont visibles sur la Plaine, la Moyenne Vallée de l'Agly

FLAVESCENCE DOREE

Les symptômes de la Flavescence Dorée sont visibles dans le vignoble. Surveillez vos parcelles pour repérer les souches contaminées. Les ceps malades doivent être arrachés immédiatement. Un foyer a été observé sur la commune de Tordères, sur un grenache noir au lieu-dit l'Estanyol.

ESCA – BLACK DEAD ARM

De nombreux symptômes d'apoplexie sont visibles dans le vignoble sur cépages sensibles (macabeu, grenache, muscats, mourvèdre...). Ces dépérissements se manifestent sur parcelles à fortes vigueurs accompagnées de stress hydrique.

ASPERGILLUS – OTA

Des symptômes d'Aspergillus sont observés sur des dégâts de 2^{ème} génération d'eudémis et d'oïdium dans certaines parcelles. Les baies altérées sont vides et d'aspect marron avec un développement de mycélium noir sur les pédicelles.

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.aivb@wanadoo.fr

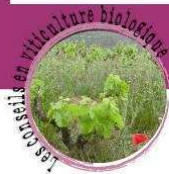


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ORIENTALES
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



STRATEGIES

Attention : pour chaque intervention, respecter les délais avant récolte (DAR) de chaque spécialité commerciale.

Mildiou

Le feuillage est partiellement protégé par les traitements au cuivre réalisés tout au long de la saison. Sur parcelles présentant des symptômes, vous pouvez moduler la dose de cuivre métal entre 300 et 600 g/ha en fonction de la vigueur de la parcelle, de la pression parasitaire et des quantités de cuivre déjà apportées.

Sur les parcelles tardives sans symptômes, dont le dernier traitement au cuivre date de plus de trois semaines, un traitement au stade « arrêt de croissance » peut être envisagé pour prévenir le développement de mildiou mosaïque en fin de saison. Une dose inférieure à 500 g de cuivre métal est suffisante.

En absence de lessivage, il est inutile de poursuivre la protection au delà de l'arrêt de croissance de la vigne.

Le Délai Avant Récolte de la plupart des produits cupriques est de 21 jours.

Rappel : La quantité annuelle de cuivre métal doit être inférieure à 6000 g/ha, en comptant toutes les applications de cuivre : mildiou, pourriture acide, engrais foliaire...

Oïdium

La protection doit se poursuivre jusqu'à la véraison sur les parcelles ayant des dégâts et/ou dans un environnement infecté.

Eudémis

Sur le secteur de la Plaine (sauf la zone sud du Tech)

- Les insecticides à base de Bacillus thuringiensis sont à positionner du 4 au 6 août
- Les insecticides à base de Spinosad sont à positionner du 3 au 6 août

Sur la Zone au sud du Tech : Albères, Vallespir (de Reynès à Argeles sur mer)

- Les insecticides à base de Bacillus thuringiensis sont à positionner du 10 au 12 août
- Les insecticides à base de Spinosad sont à positionner du 9 au 12 août

Sur les Premiers coteaux : Trouillas, Terrats, Fourques, Montauriol, Llauro, Caixas, Tordères, Oms, Castelnou

- Les insecticides à base de Bacillus thuringiensis sont à positionner du 10 au 12 août
- Les insecticides à base de Spinosad sont à positionner du 9 au 12 août

Sur la Moyenne Vallée de l'Agly : Calce (Cabanac), Estagel, Latour de France, Montner, Maury (du Mas Amiel au village), Tautavel (la Devéze)

- Les insecticides à base de Bacillus thuringiensis sont à positionner du 10 au 12 août
- Les insecticides à base de Spinosad sont à positionner du 9 au 12 août

Pour les autres secteurs attendre un avis ultérieur.

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.n.aivb@wanadoo.fr

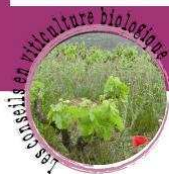


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



Rappels :

Les applications de Bt et de Spinosad doivent intervenir lorsque la tête noire de la larve est visible dans l'œuf (couramment appelé stade « tête noire »). Celui-ci est atteint environ 1 semaine après le début des pontes.

Soyez vigilants : de fortes hétérogénéités existent au sein d'un même secteur et d'une parcelle à une autre. Vos propres observations vous permettront de préciser la date d'application des produits sur vos propres parcelles en fonction du stade de développement de l'eudémis.

Le Success 4 (substance active spinosad) ne peut être utilisé que 2 fois par campagne et par ravageur et a un Délai Avant récolte de 14 jours : pour la troisième génération, il est conseillé de l'appliquer en début de génération, notamment sur les cépages précoces et de renouveler l'application (si nécessaire), avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis*.

POURRITURE ACIDE

Nous sommes au début véraison. L'application d'un produit cuprique de 1500 à 2000 g maximum de cuivre métal/ha, limite le développement de la maladie au moment de la maturation. Aucune spécialité commerciale ne peut être utilisée au delà de sa dose d'homologation. Certains produits sont autorisés à des doses inférieures à 1500 g/ha.

L'utilisation de cuivre à des doses inférieures n'a pas fait la preuve de son efficacité contre cette maladie. Le cuivre utilisé pour lutter contre la pourriture acide doit être pris en compte dans le cumul annuel, qui doit être inférieur à 6000 g/ha/an.

FLAVESCENCE DOREE

Le troisième traitement obligatoire contre les adultes de la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée doit être réalisé **dans la période du 24 juillet au 04 août 2010**.

Ce traitement est très important pour éviter une recrudescence de la maladie. La présence régulière de cicadelles et de souches isolées dans le vignoble départemental font craindre une explosion de la maladie.

A ce stade, la seule spécialité commerciale autorisée est le Pyrèvert. Pour une efficacité optimale, il est conseillé de ne pas mélanger ce produit avec du cuivre ou du soufre.

POURRITURE GRISE

Privilégiez la mise en œuvre des mesures prophylactiques, notamment l'effeuillage pour réduire la pression parasitaire.

Nous sommes au début véraison dans les de nombreux secteurs. C'est au stade C qu'une application d'une spécialité commerciale anti-botrytis peut être positionné en préventif contre cette maladie. Seul le *Bacillus subtilis* (spécialité commerciale SERENADE Biofungicide) est autorisé au cahier des charges de l'Agriculture Biologique. Les conditions météorologiques au moment de l'application et dans les jours qui suivent ont une influence sur l'efficacité du produit : une humidité relative élevée est favorable au bon comportement du produit.

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.aivb@wanadoo.fr

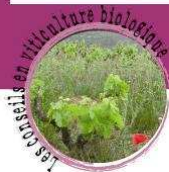


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



ESCA-BLACK DEAD ARM

Seules les mesures prophylactiques permettent de contenir la maladie. Repérer les souches malades, arracher et détruire dès que possible par le feu.

ASPERGILLUS – OTA

Pour limiter le développement d'aspergillus producteur d'OTA et de pourriture acide, il faut éviter toutes les blessures sur baies (dégâts d'oïdium, eudémis, vent, entassement du feuillage...).

Nouveau

Retrouvez toutes les informations techniques et toute l'actualité de l'agriculture biologique en Languedoc-Roussillon sur le portail www.agribio-languedoc-roussillon.fr

Il n'y aura pas de bulletin les semaines 32 et 33. Prochain bulletin (si l'actualité phytosanitaire le justifie) mardi 24 août.

Ce bulletin a été rédigé par le service technique de l'AIVB à partir des données épidémiologiques fournies par le service viticulture de la Chambre d'Agriculture du Roussillon le mardi 3 août 2010

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 43 39 25 02
constant.aivb@wanadoo.fr



CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcote.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr